

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 29 MARS 2022**

Délibération n° :

DL14/2022

Objet :

Fixation du tarif 2022 de la tonne incinérée des déchets ménagers et assimilés des collectivités adhérentes au SIOM de la Vallée de Chevreuse

L'an deux mille vingt-deux,

Le mardi 29 mars 2022,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. MAJEUX (titulaire - CPS)
- M. MISSENARD (suppléant - CPS) représente M. SAUSSOL (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- M. ZIANE (titulaire - CPS)

Avaient donné pouvoir :

M. BAY (titulaire - CCHVC) a donné pouvoir à M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS) ;
M. DEBRAS (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M. GILBON (titulaire - CPS) ;
M. DELAGNEAU (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M. VIVIEN (titulaires - CPS) ;
Mme GELOT (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M. VIGIER (titulaire - CPS) ;
Mme HAMON (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M. CAHAREL (titulaire - CPS) ;
Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC) a donné pouvoir à M. CAUCHETIER (titulaire - CPS) ;
Mme PERIS (titulaire - CCHVC) a donné pouvoir à M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; Mme BERCHON (titulaire - CPS) ; M. BERVEILLER (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. DOBIGNY (titulaire - CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire - CPS) ; M. PROUST (titulaire - CPS) ; M. SAUSSOL (titulaire - CPS) ; M. TRAMONI (titulaire - CPS) ; Mme VALOT (titulaire - CPS)

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 23/03/2022

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Gilles CORDIER est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : **42**
PRESENTS : **21**
VOTANTS : **28**

Délibération n°DL14/2022
Fixation du tarif 2022 de la tonne incinérée des déchets ménagers et assimilés des collectivités adhérentes au SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5212-19,

Vu l'arrêté interpréfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant sur la création du SIOM au 1^{er} juin 2016,

Vu la délibération n° DL23/2016 du 6 juin 2016 partant sur la création d'un budget annexe, modifié par la délibération n° DL44/2021 du 16 décembre 2021,

Vu les délibérations n° DL25/2016 et n° DL26/2016 du 6 juin 2016 fixant le tarif de la tonne incinérée pour les clients extérieurs publics et privés,

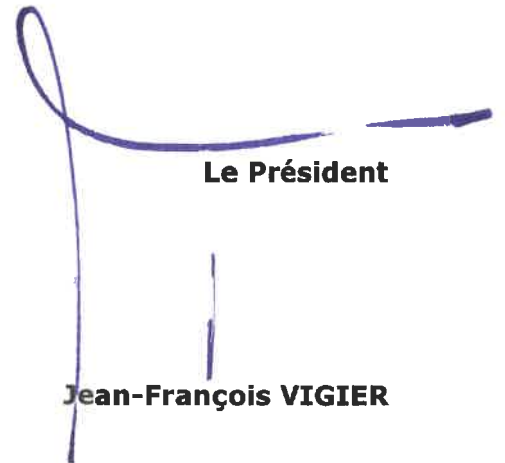
Vu la note de présentation,

Considérant qu'il est nécessaire de fixer un tarif de la tonne incinérée pour les déchets ménagers et assimilés,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Fixe** pour 2022 un tarif à la tonne de 62 € H.T et Hors TGAP.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **- 4 AVR. 2022**

Affichée le : **- 4 AVR. 2022**

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL14_2022
Date de la décision:	2022-04-04 00:00:00+02
Objet:	Fixation du tarif 2022 de la tonne incinérée des déchets ménagers et assimilés des collectivités adhérentes au SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	091-200062321-20220404-DL14_2022-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20220404-DL14_2022-DE-1-1_0.xml	text/xml	1089
<i>nom original:</i>		
dl 14 2022.pdf	application/pdf	103221
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20220404-DL14_2022-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	103221
<i>nom original:</i>		
Note présentation DL 14 2022.pdf	application/pdf	72835
<i>nom de métier:</i>		
21_RP-091-200062321-20220404-DL14_2022-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	72835

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	4 avril 2022 à 11h05min42s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 avril 2022 à 11h10min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2022 à 11h10min13s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	4 avril 2022 à 11h15min11s	Recu par le MIAT le 2022-04-04